

Assurer la fonction de trésorier.ère

Il s'agit de permettre à toute personne volontaire d'assurer la fonction de trésorier.ère, même sans connaissance préalable dans les domaines comptable, financier ou de gestion.

Public

Trésorier.ère.s et administrateur.trice.s débutant dans la fonction

Pré-requis : relatif au public concerné

Objectifs

- Comprendre le rôle d'un.e trésorier.ière dans une association
- Être en mesure de repérer et analyser les points essentiels des comptes de l'association afin de pouvoir établir un simple rapport financier et communiquer ainsi les éléments financiers et comptables au conseil d'administration mais également aux adhérent.e.s de l'association lors de l'assemblée générale annuelle

Intervenant

Isabelle BRANDI, responsable administrative et financière UCS 13

Contenu

- **Rôle et fonction du/de la trésorier.ère,** coordination avec les fonctions de comptable et de direction
- **La communication des éléments comptables et financiers :** savoir repérer les éléments comptables dans le compte de résultat, le bilan et l'annexe en vue d'établir le rapport financier pour la présentation en assemblée générale

Méthode Pédagogique

Alternance d'apports théoriques et d'exercices

→ **S'inscrire**

Durée : 1 jour

Date et lieu : 19 juin 2021 à Marseille

Tarif par participant.e : Gratuit pour les adhérent.e.s

Non adhérent.e.s : non consulter